

**RECETTES ET DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
DE LA PAROISSE ST MARTIN DE TRIEL
POUR L'ANNEE 2009**

Cette présentation des recettes et des dépenses de fonctionnement de notre Paroisse nous donne l'occasion de vous remercier de votre générosité dont vous faites preuve chaque année.

Ce soutien essentiel contribue à donner à notre Paroisse les moyens de sa pastorale, et à poursuivre sa mission de présence et d'évangélisation.

Les précisions chiffrées apportées ci-dessous soulignent les points les plus significatifs des comptes sans prétendre à l'exhaustivité.

Les quêtes représentent 42% de nos recettes et ont couvert en 2008 36% des dépenses de fonctionnement.

Les offrandes versées à l'occasion des baptêmes, des mariages et des obsèques représentent 29% de nos recettes.

Les réserves de l'Association Diocésaine de Versailles (ADV) vont être utilisées pour financer une partie des travaux de réhabilitation de la Cité Saint Martin.

Le premier poste des dépenses correspond aux frais de personnel : salaire de la secrétaire, de l'employée de maison, des organistes et de la rémunération du clergé.

Ces rémunérations représentent 43% du total des dépenses de fonctionnement.

Le deuxième poste est constitué par les dépenses énergétiques qui représentent 37% des dépenses totales (dépenses de chauffage principalement dues au chauffage de l'Eglise pendant les messes, les concerts...).

En outre les recettes ne couvrent pas les charges de la Paroisse ; en 2009 les comptes révèlent un déficit de fonctionnement de 10 864 € dû en grande partie aux frais de chauffage (+ 5530 €). L'ADV nous a aidés pour 10 000€ pour financer une partie des travaux et le déficit de fonctionnement

Néanmoins les travaux prévus vont être entrepris à la Cité St Martin.

Ces travaux seront financés en grande partie par l'ADV, mais nécessiteront aussi un effort et une participation active de la part des Paroissiens (kermesse, manifestations diverses, dons...) en raison de 10 000 € par an pour 10 ans.

C'est pourquoi nous comptons sur votre fidèle générosité pour mener à terme ce projet destiné à donner à la Paroisse un lieu commun à l'ensemble ses missions pastorales.

Merci, aussi, à tous les paroissiens qui ont eu à cœur de manifester leur sens de la solidarité en donnant au denier de l'Eglise

Conseil Pastoral aux Affaires Economiques